

## La vérité absolue 2

[Page 1]

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux.

Qu'Allah bénisse celui après qui il n'y aura plus d'autre prophète.

Louange à Allah, le Roi, en effet.

Il entretient tout le monde assurément, en effet.

Que les bénédictions d'Allah et la paix accompagnent le Messenger.

Ahmadu [le prophète] a surpassé tout le monde assurément, en effet.

Écoutez tous, car je vais déclamer un poème pour que vous vous repentissiez ;

pour que vous soyez pardonnés, en effet.

Quiconque ne prête pas serment d'allégeance au Sultan<sup>1</sup>

mourra assurément dans l'ignorance, en effet.

Quiconque refuse d'obéir à son jugement

n'aura aucune excuse<sup>2</sup> assurément le Jour du Jugement Dernier, en effet.

Quiconque devient Imam et est juste

sera assurément en sécurité le Jour du Jugement Dernier, en effet.

Quiconque devient Imam dans le but de punir les gens,

le feu de l'enfer le brûlera le Jour du Jugement Dernier.

Ceux qui accumulent des richesses pendant leur règne,

il n'y a aucun doute, ils brûleront assurément dans le feu de l'enfer, en effet.

Quiconque devient un gouvernant et est clément

sera assurément sauvé le Jour du Jugement Dernier, en effet.

---

<sup>1</sup> Le mot Sultan fait ici référence au Sultan de Sokoto (souverain du califat de Sokoto).

<sup>2</sup> Le poète utilise ici le mot *hujja*, un terme arabe signifiant preuve ou signe religieux. Voir Coran 4:165.

[Page 2]

Sans nul doute, s'il fait beaucoup souffrir ses sujets,

il sera celui qui souffrira dans l'au-delà, en effet.

Celui qui fait souffrir les paysans à cause de son [mauvais] encadrement

souffrira assurément le Jour du Jugement Dernier, en effet.

Ceux qui rejettent leur dirigeant [juste] parce qu'il n'est pas généreux,

seront assurément brûlés dans l'au-delà,<sup>3</sup> en effet.

Ceux qui persévèrent dans l'apprentissage de la lecture afin de faire progresser [leurs connaissances],

Allah les récompensera assurément avec la *kawsara*,<sup>4</sup> en effet.

Ceux qui parcourent différentes villes en semant inconsidérément la désolation

erreront assurément dans le feu de l'enfer, en effet.

Ceux qui crient fort [en signe de protestation] alors qu'ils ont été [légitimement] renvoyés

crieront assurément le jour du Jugement Dernier, en effet.

Ceux qui ne répondent pas à la convocation d'un juge [juste],

le feu de l'enfer assurément les appellera, en effet.

Il en sera de même pour quiconque rejette le jugement

qu'un juge [juste] rend; il n'y a pas l'ombre d'un doute, en effet.

Et en outre, si un juge modifie délibérément une décision [juste]

il est sans aucun doute assurément un *kafir*,<sup>5</sup> en effet.

Ceux qui empêchent leurs proches d'aller à la justice [pour des raisons justes],

---

<sup>3</sup> Ici, le poète (Shaykh Usman dān Fodiyo) essayait de convaincre ses disciples de faire allégeance au Sultan Muhammad Bello, son fils.

<sup>4</sup> Le terme *Kawsara* provient du mot arabe *kanthar*, qui signifie littéralement "abondance". Il fait également référence au cadeau d'Allah au prophète Muhammad : *al-Kanthal*, une rivière au paradis. Voir Coran 108:1.

<sup>5</sup> Le mot *Kafir* revêt différentes significations selon le contexte. Dans ce poème, il est utilisé dans le sens religieux d'un non-croyant. Voir Coran 31:12 ; 31:23 ; 64:2 ; et 109:1.

demain, ils iront assurément en enfer, en effet.

[Page 3]

Quiconque modifie le jugement de la loi islamique [charia],

sera assurément flagellé le Jour du Jugement Dernier, en effet.

Celui qui est ami avec le tourment et la souffrance [dans l'au-delà]

sera assurément l'esclave du feu de l'enfer, en effet.<sup>6</sup>

Ceux qui empiètent sur les terres des gens pour montrer leur puissance

les porteront assurément au Jour du Jugement Dernier, en effet.

Ceux qui s'accaparent du trésor public

seront consumés par le feu de l'enfer le Jour du Jugement Dernier, assurément, en effet.

De même, ceux qui abusent secrètement des butins de guerre

seront démasqués le Jour du Jugement Dernier, certes.

Tous ceux d'entre vous qui battent ou punissent les autres de façon injustifiée

seront battus le Jour de la Résurrection, certainement.

Ceux qui critiquent les sentences [justes] sur les questions de terres, de créances ou de saisies,

le feu de l'enfer les brûlera le Jour du Jugement Dernier, assurément, en vérité.<sup>7</sup>

Ceux qui appellent à partager les khumus<sup>8</sup> des butins de guerre

sont ceux que le feu de l'enfer consumera assurément, en effet.

De même, ceux qui se mettent en colère contre les musulmans [justes]

---

<sup>6</sup> Ici, l'expression "celui qui accepte le tourment et la souffrance [dans l'au-delà]" fait référence aux personnes qui acceptaient le péché de leur vivant sur terre. Ceci est tiré du Coran. Voir Coran 39: 8.

<sup>7</sup> Le poète fait ici allusion aux litiges que le Sultan de Sokoto avait l'habitude de trancher. Il s'agit de litiges fonciers et de litiges concernant l'héritage de terres agricoles, de parcelles de terre, de maisons, de propriétés foncières et de créances. Le poète fait référence aux personnes qui remettent en question les décisions justes du sultan sur ces questions.

<sup>8</sup> Ce vers fait référence à ceux qui refusent de se conformer aux instructions du Coran concernant la distribution des butins de guerre. Le Coran enseigne que les butins de guerre doivent être distribués de manière équitable et légale, le cinquième (*khumus*) appartenant à Dieu devant être donné aux familles survivantes, aux orphelins, aux nécessiteux et aux voyageurs. Voir Coran 8:41.

ou qui ne leur font pas confiance, seront assurément brûlés, en effet.

[Page 4]

De même, ceux qui ont trahi la confiance des gens, demain

assurément on ne leur fera plus confiance, en effet.

Ceux qui entravent le commerce entre les musulmans,

le Jour du Jugement Dernier, ils entreront assurément dans le feu de l'enfer, en effet.

Ceux qui ne sont pas honnêtes dans les transactions commerciales,

le feu de l'enfer assurément les redressera, en effet.

Même les malfaiteurs qui commettent l'adultère,

iront tous assurément dans le feu de l'enfer le Jour du Jugement Dernier, en effet.

Ces chefs de districts qui se disputent au sujet de la zakat [charité islamique obligatoire],

le Jour du Jugement, ils seront assurément damnés, en effet.

De même, celui qui n'attribue pas un nombre de nuits égal à ses épouses,

sera assurément paralysé le Jour du Jugement Dernier, en effet.

Celles qui ensorcellent leurs maris en portant des amulettes verront leurs nœuds défaits.

Ce sont elles qui seront assurément attachées le Jour du Jugement Dernier, en effet.

Tout comme les femmes qui traînent inutilement dehors,

elles n'échapperont assurément pas au feu de l'enfer, en effet.

De même, une femme qui maltraite ses coépouses,

le Jour du Jugement Dernier, elle sera assurément damnée, en effet.

[Page 5]

Les fourbes et ceux qui protègent les méchants,

tous se retrouveront assurément dans les flammes de l'enfer le jour du jugement, en effet.

Celui qui mendie constamment, demain son visage

sera assurément paralysé, en effet.<sup>9</sup>

Un hypocrite qui sème la discorde entre les musulmans

n'entrera assurément jamais au paradis, en effet.

De même que ceux qui créent des querelles entre parents et amis,

tous assurément brûleront dans le feu de l'enfer, en effet.

Ceux qui utilisent le mensonge pour s'enrichir auprès d'un chef spirituel,

tous [les pécheurs que j'ai énumérés] seront assurément brûlés dans le feu de l'enfer, en effet.

Sauf si Allah leur accorde sa clémence et son intercession [ils ne seront peut-être pas brûlés].

Ceci est la vérité absolue !

Ici se termine le poème avec la date :

Vendredi 1204 H/1786 CE. Prenez note, en effet !

Ô les gens, repentons-nous et recherchons le pardon, car ceux

qui se repentent assurément ils seront pardonnés, en effet.

Soyons reconnaissant envers Notre Seigneur et prions

sur Muhammad assurément, en effet.

Toutes les louanges sont dues à Allah,

Le Seigneur de tous les mondes.

Amen !

---

<sup>9</sup> Cela fait allusion à la valorisation de l'autonomie par le prophète Muhammad et à son rejet de la mendicité comme occupation pour les personnes valides. Abū Hurayra rapporte que le prophète Muhammad a dit : "[...] Et un homme n'ouvre pas la porte de la mendicité pour usurper la richesse, mais pour qu'Allah augmente sa pauvreté." Voir Musnad Imam Aḥmad, Hadith n° 9624.